Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 67 (1979)

Heft: [9]

Artikel: Berne francophone

Autor: S.Ch. / Moeschler, Gaby

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275671

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

D'un canton à l'autre

Neuchâtel

27e Concours féminin d'exécution musicale du Lyceum

Le Lyceum de Suisse organise pour le mois d'octobre prochain, son 27e Concours féminin d'exécution musicale, réservé cette année au chant. Ce concours est réservé aux musiciennes suisses (habitant la Suisse ou l'étranger) et aux étrangères domiciliées en Suisse depuis deux ans.

Le jury comprend des représentants des radios suisses, des solistes connus et expérimentés ainsi que des chefs d'orchestre et de chœur.

L'orchestre symphonique neuchâtelois, sous la direction de son chef Théo Loosli, offrira un engagement à la titulaire du 1er prix pour la saison 1979-80.

Les lauréates seront en outre invitées dans différents clubs du Lyceum de Suisse pour y donner des récitals, ainsi que par les 3 émetteurs de la Radio suisse. *Date limite de l'inscription : 20 septembre 1979.*

Les formulaires d'inscription pour ce concours peuvent être obtenus à l'adresse suivante : Mme Lucienne Dalman-Allemand, 8, rue L.-Berthoud, 2000 Neuchâtel.

Berne francophone

Ecole d'infirmières-assistantes

L'Ecole d'infirmières-assistantes du Jura bernois (Moutier–St-Imier) ouvrira ses portes le 15 octobre à Moutier. Plus exactement, les cours de cette toute nouvelle institution seront donnés dans les hôpitaux des deux localités citées. Dix-neufs élèves, sélectionnés lors d'un examen d'admission, commenceront leur formation sous la direction de Mme A. Henzelin. Au terme des cours qui durent deux ans, les élèves recevront un diplôme. Le programme d'études est établi selon les normes de la Croix-Rouge. L'âge requis pour les candidats est de 18 ans révolus. Notons que la nouvelle école n'est pas ouverte exclusivement aux filles : trois garçons sont au nombre des dix-neuf élèves de la première volée.

Femmes mariées écartées de l'enseignement

C'est un fait que les enseignantes mariées n'ont plus guère de chances — pour ne pas dire aucune — d'être nommées. Elles ont fait les frais d'évictions, ces deux dernières années, au bénéfice de jeunes célibataires. Une interpellation a été déposée sur le bureau du Législatif de la commune de Moutier concernant les critères de sélection retenus lors de l'engagement des candidates.

En mai 78, la réponse du chef du Département des écoles est claire : « La commission a d'abord éliminé les postulantes mariées pour laisser la place aux jeunes. »

L'auteur de l'interpellation, Mme Michèle Crevoisier, n'entend pas baisser le bras. Elle en appelle à l'Exécutif communal afin qu'il veille à écarter toute discrimination en donnant à chacun et chacune les même chances en considérant d'abord les qualités pédagogiques des intéressées. Sont évoqués : le droit au travail, la qualité des chefs de famille, le salaire de la femme « qu'il faut cesser de regarder comme un salaire d'appoint ».

35 nouvelles SCF

Une matinée de recrutement a eu lieu à Bienne pour les candidates des cantons alémaniques. 35 jeunes filles ont été engagées pour le service complémentaire de l'armée.

Les maîtresses d'ouvrages doivent se défendre

Conséquence de la création du canton du Jura pour les maîtresses d'ouvrages des trois districts restés bernois : l'éventuelle suppression de leur formation spécifique donnée jusqu'ici à Delémont. Il faudrait créer une section de cours dans le Jura bernois. Or, le canton de Berne semble peu enclin à envisager cette solution pour un nombre de candidates trop restreint, argue-t-il. On prévoit une formation combinée de maîtresses en économie familiale et maîtresses d'ouvrages. Un soutien financier serait alloué à celles qui voudraient préparer leur diplôme d'enseignement manuel dans un autre canton.

Ces propositions n'ont pas l'heur de plaire à l'association des maîtresses d'ouvrages et on la comprend. Par ailleurs, la profession est remise en question par les idées nouvelles de réforme de l'enseignement en général. Les novateurs voudraient voir les programmes d'enseignement manuel enrichis de cours divers (poterie, travail sur bois et sur émaux, macramé, information sur les étoffes et autre matériel de travail).

Le regain d'intérêt manifesté partout pour l'artisanat devrait inciter les autorités à soutenir et à valoriser la formation des maîtresses d'ouvrages car beaucoup de jeunes filles n'auraient aucun goût ni les bases indispensables pour l'artisanat si elles n'avaient pas bénéficié d'un sérieux enseignement manuel à l'école.

Dépassera-t-on l'ère du hobby pour considérer la question sous un angle d'économie générale ?

A.-M. Steullet

Cours d'automne au Château de Villars-les-Moines

« Diction – interprétation – expression corporelle », tel est le titre du cours organisé sous les auspices de l'Université populaire de Berne au Château de Münchenwiler (Villars-les-Moines), près de Morat, du 7 au 13 octobre prochain. Ce cours s'adresse en particulier aux personnes qui se servent de leur voix dans leur profession. Il sera animé par Mme Isabelle EICHER-JORES pour la pose de la voix, la diction, l'interprétation et par Mme Eléonore DOLIBOIS pour la respiration, la relaxation et l'expression corporelle. Prix : Fr. 353.– (pension : Fr. 198.–, cours : Fr. 155.–).

Inscription au secrétariat de l'Université populaire, tél. (031) 22 41 92.

S. Ch.

Sept tapisseries de 50 x 80 cm pour une salle de paroisse

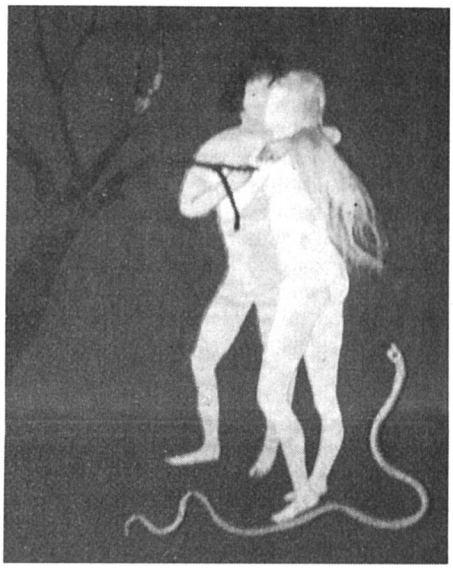

Vingt-six femmes de Péry et le Heutte ont œuvré durant une année, sous la direction de Mme de Roulet qui a donné l'élément artistique et Mme H. Schultess qui a dirigé le travail collectif.

L'idée est partie d'un besoin de rencontre avec des femmes qui ont de la peine à communiquer. Ainsi, des femmes de deux confessions, de deux langues et de tous les milieux politiques ont donné un sens aux 7 jours de la Création, en s'inspirant de leurs communes déductions.

A l'aide de coupons de coton, de soie, avec des laines, du lin et des fils à broder, elles ont donné des formes aux idées motrices, surgies des discussions.

Le but des femmes de Péry n'était pas de faire une œuvre d'art, mais de donner à des femmes la possibilité de prendre confiance en elles-mêmes, tout en s'extériorisant.

Gaby Moeschler

Atelier d'expression corporelle

1, chemin des Clochettes (Champel et centre ville)

Relaxation - Imagination active à travers le mouvement libre - Recherche intuitive et personnelle de la danse

Pour enfants et adultes de tous âges, individuellement ou en petits groupes

Renseignements et inscriptions

Tél. 022/36 73 79 (entre 13 h. 30 et 14 h. 30 + soir)